DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE

SEANCE du 29/03/2022

DLB 2022/502

L'an deux mille vingt-deux et le mardi 29 mars à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la Salle Panoramique du Palais des Congrès - Rond-Point Carré d'As - 34300 CAP D'AGDE, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

Date de la convocation : 23/03/2022 Affichage de la convocation : 23/03/2022

Etaient Présents: 46

Jean-Louis ABADIE, Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Philippe AUDOUI, Jean AUGE, Nathalie BASTOUL, Mathieu BENEZECH, Louis BENTAJOU, Jérôme BONNAFOUX, Jean-Marie BOUSQUET, Jacques CANTAGRILL, Jordan DARTIER, Sandrine DENIER, Philippe ENJERLIC, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Bertrand GELLY, Rémy GLOMOT, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Evelyne GUY, Bernard ICHE, Jean-Yves LE BOZEC, Jean-Louis LAUX, Laurence MABELLY, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHEUNDA, Marie-Hélène MATTIA, Carole MAUREL, Fabrice MAURRAS, Christiane MOTHES, Christine PRADEL, Lionel PUCHE, Daniel RENAUD, Jean ROUSSEL, Frédéric ROYE, Michel SALLES, Bernard SAUCEROTTE, Isabelle SILHOL, Jean-Louis THERON, René VERDEIL, Sylvian VIALE.

Absents représentés par leur suppléant : 3

Jean-François HIGONENC représenté par Jean-Claude VITAL, Stéphane PEPIN-BONET représenté par LLEDOS Marie-Laure, Pierre-Jean ROUGEOT représenté par Stéphan BOYER.

Absents Excusés: 55

Gérard ALLARD, Marie BALLESTERO, Claude BASTIER, Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Jean BLANQUEFORT, Francis BOUTES, Didier BRESSON, Olivier BRUN, Francis CASTAN, Patrick CATHALA, Jean-Jacques CORON, Gilles D'ETTORE, Francis FORTE, André FRETAY, Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Joséphine GROLEAU, Michel GUTTON, Vincent HUGOT-CONTE, Bruno JULIEN, Blandine LAIRD, Sylvie LERMET, Caroline LEVANNIER, Christophe LLOP, Georges LOPEZ, Michel LOUP, Dominique MARCOS, Gérard MARTINEZ, Patrick MARTINEZ, Françoise MEMBRILLA, Bernard MONTAGUD, Louis PASCAL, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Christian PEREZ, Gérard PERRIN, Jean-Claude RENAU, Véronique REY, Joël RIES, Armand RIVIERE, Thierry ROQUE, Régine ROSENFELD, Gaby RUIZ, Véronique SALGAS, Nicole SAUSSOL, Marie-Agnès SCHERRER, Edgar SICARD, Alain SICILIANO, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, Nicole VICENTE, Claude VISTE.

Secrétaire de séance : Pierre-Marie MARHUENDA

Objet : Vote des participations des EPCI

Monsieur le Président propose d'adopter le montant des participations des EPCI membres du SICTOM pour l'exercice 2022.

Accusé de réception en préfecture 034-253400485-20220331-DLB20220329_502-DE Reçu le 3 **Configur**ément aux termes du Débat d'Orientation Budgétaire et du Rapport afférent, il propose les

CAHM: 21 647 431 €

CABM: 3 784 194 €

CC AVANT MONTS: 3 681 609 €

CC CLERMONTAIS (Fontès): 195 307 €

Il indique que ces montants pourront être corrigés si les montants réellement perçus par les EPCI sont supérieurs ou inférieurs aux montants indiqués, sans que cela nécessite une délibération complémentaire. Monsieur le Président propose au Comité Syndical d'approuver les montants des participations indiqués ci-dessus pour l'année 2022.

Le Comité Syndical,

sommes suivantes:

Ouï l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

ADOPTE les montants des participations indiqués ci-dessus pour l'année 2022.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

Le Président

Sébastien FREY

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 3/2022 et de sa publication le 3/2022

A Nézignan l'Évêque, le 31/03/2022